

00000206  
DECISION N° /DA/MINTSS/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000005/AONO/MINTSS/CIPM/2021 DU 08 JUILLET 2021  
POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES DES DDTSS DU MAYO-DANAY,  
DU MAYO-LOUTI, DU MAYO-TSANAGA ET DU NKAM.

**LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE,**

- Vu la Constitution ;  
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
Vu la loi n°2020/022 du 11 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;  
Vu le décret n°2012/558 du 26 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale ;  
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;  
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code de Marchés Publics ;  
Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;  
Vu La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;  
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°000005/AONO/MINTSS/CIPM/2021 du 08 juillet 2021 pour la réhabilitation des bâtiments abritant les services des DDTSS du Mayo-Danay ; du Mayo-Louti, du Mayo-Tsanaga et du Nkam ;  
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Lieu d'exécution	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD B.P:33951Yaoundé Tel:696.87.79.72	Yagoua, Guider, Mokolo et Yabassi.	64 283 585	03 mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



Yaoundé, le 23 SEPT 2021

- Ampliations :**
- ARMP ;
  - MINMAP ;
  - CIPM/MINTSS ;
  - CF/MINTSS ;
  - Chrono/Archives ;
  - Intéressés.

Grégoire OWONA